

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Ariana - Aéroport 1080 Tunis Cedex - B.P 129

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions ENNAKL Automobiles et l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 30-04-2020.

Il est à rappeler que le contrat de liquidité d'ENNAKL Automobiles est entré en vigueur le 30-04-2019. Il était composé de 300 000 titres ENNAKL Automobiles et de 3 000 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 30-04-2020, ce contrat est composé de 430 764 titres ENNAKL Automobiles et de 1 761 992.474 dinars de liquidité.

Il est à noter que les principaux actionnaires d'ENNAKL Automobiles vont mettre en œuvre à compter du 15-05-2020 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions ENNAKL Automobiles et la régularité de leur cotation. Ledit contrat est composé de 300 000 titres ENNAKL Automobiles et de 3 000 000 dinars de liquidité.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.